Le port fluvial

Le port

L’activité du port fluvial existerait depuis l’époque gallo-romaine : un chemin conduisait de l’oppidum de Taverny au port de La Frette. Il semblerait que déjà au IXe siècle on chargeait à La Frette de la pierre à plâtre ; mais ce n’est qu’à partir du XIIIe siècle que La Frette est citée dans plusieurs documents.
Le calcaire, qui constitue l’essentiel des coteaux, a été très tôt exploité et des plâtrières se sont implantées à Herblay, Cormeilles et Montigny. La voie la plus pratique pour expédier leur production était, bien sûr la Seine, qui permettait d’atteindre aussi bien Paris que la Normandie et l’Angleterre.
Nombreux sont les bateaux qui viennent y charger le plâtre ou le vin et leur passage donne lieu à prélèvement de taxes. L’activité était si prospère, qu’au XIVe siècle (en 1370), on demanda au port et au champ à « plastre » une contribution de 40 livres pour payer la rançon du Roi Jean Le Bon.
A certaines époques, il existait trois lieux d’embarquement sur les rives frettoises :
Le premier, à l’emplacement actuel du square encore appelé de nos jours « Port aux Plâtres » (mais devenu Square Marcel Deshayes en 2015),
Le deuxième à l’endroit de la Base des Sports Nautiques, a fonctionné jusqu’en 1920,
Le troisième, entre l’église et la Côte à Boivin, était probablement réservé aux expéditions de vin.

Dès le Moyen Age des liens forts s’étaient déjà tissés entre le fleuve et ses habitants puisque la petite église, édifiée entre le XIIe et le XIIIe siècle, avait été consacrée à Saint-Nicolas, patron des enfants, des écoliers et des marins, assurant ainsi la protection des mariniers.

